

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31131**

### Intitulé

Conducteur d'engins de travaux publics

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES)<br>SIGNATAIRE(S) DE LA<br>CERTIFICATION |
|---|--|
| Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (E.P.L.E.F.P.A) La Barotte (Haute Côte-d'Or) - Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) La Barotte - Haute Côte-d'Or | Directeur  |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

231u Mines et carrières, génie civil, topographie (conduite surveillance de machines)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette certification est reconnue dans convention collective (CCN) au niveau N2P1.

Le conducteur (trice) d'engins est un ouvrier qualifié qui utilise en sécurité d'une manière rationnelle les engins de travaux publics. C'est un spécialiste qui peut être amené à conduire plusieurs types d'engins de travaux publics présents sur les chantiers de tout type (terrassement et/ou milieu urbain) tels que les chargeurs, les pelles hydrauliques, les niveleuses, les engins de transport et de forage.

En liaison avec d'autres spécialistes, il travaille à la construction d'ouvrages exigeant le déplacement et la mise en œuvre de matériaux, selon les techniques utilisées pour les travaux de terrassement et de nivellement. Le travail du conducteur d'engins est très varié en raison de la diversité des engins, des impératifs du chantier liés à la nature de l'ouvrage, du relief et de la qualité du terrain.

Les activités sont :

Préparer son intervention

Prendre son poste de conduite de l'engin

Réaliser des ouvrages simples à l'aide d'engins de TP : mini-engins, chargeuse, tombereau et compacteur

Réaliser des ouvrages complexes avec une pelle hydraulique

Réaliser des ouvrages complexes avec une chargeuse pelleuse

Réaliser des ouvrages avec une niveleuse

Réaliser des ouvrages avec une foreuse

Le titulaire est capable d'effectuer :

La collecte des informations techniques concernant l'ouvrage à réaliser

La collecte des informations techniques relatives à l'environnement de son intervention

L'exploitation des informations techniques nécessaires à son intervention

L'organisation de sa zone de travail

L'établissement des documents nécessaires à son intervention

Le contrôle visuel de l'environnement de travail

La vérification de la conformité des documents de l'engin

Le contrôle visuel de l'engin

La vérification de l'état de fonctionnement de l'engin hors production

La réalisation d'opérations simples de maintenance (graissage, niveaux, filtration, équipement de sécurité...)

Le maintien de l'engin en état de propreté

Le chargement et le déchargement des engins sur une remorque ou un porte-engins

L'équipement et le déplacement des engins hors production

En fonction de la spécialisation :

La réalisation d'une tranchée avec pente, en présence de réseaux non sensibles et d'obstacles visibles avec une mini pelle

L'approvisionnement et le chargement de matériaux avec une chargeuse

Le transport et le déchargement de matériaux en utilisant un tombereau

La réalisation de travaux de remblaiement

Le compactage des matériaux et des sols

La réalisation de tous types de tranchées à proximité des réseaux et en présence d'obstacles

La réalisation de terrassement en masse

La réalisation de profilages complexes

La manutention de charges

La réalisation de travaux de remblaiement

La réalisation de tous types de plateformes

La réalisation de tous types de profils en long

La réalisation de profilages complexes (talus, banquette, fossé...)

La réalisation d'opérations de forage

Le contrôle permanent des opérations de forage

L'autocontrôle de son activité

La réalisation d'un rapport journalier

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le conducteur d'engins peut exercer en entreprise individuelle ou au sein d'une entreprise de taille variable (petite et moyenne entreprise ou entreprise nationale), dans les secteurs suivants : travaux publics, bâtiment, industrie de carrière et matériaux de carrière et entreprise de forage

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- La construction de maisons individuelles,
- La construction d'ouvrages de voiries et d'assainissement,
- La construction de bâtiments et d'ouvrages de génie civil,
- La construction de routes, d'autoroutes et plateformes ferroviaires.....
- la réalisation de forage...

Conducteur (trice) d'engins de travaux publics, génie civil, carrières...

Conducteur (trice) d'engins du BTP, du génie civil et de l'exploitation des carrières

Conducteur (trice) de foreuses

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

F1302 : Conduite d'engins de terrassement et de carrière

F1702 : Construction de routes et voies

### **Réglementation d'activités :**

La certification, sous certaines conditions, peut préparer aux certificats d'aptitudes à la conduite en toute sécurité (CACES®R372) pour les catégories 1,2,3,4,6,7,8,9 et 10 et à l'intervention à proximité des réseaux

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités d'évaluation en lien avec les situations professionnelles, portent sur la réalisation de travaux identiques à ceux que doivent produire des professionnels en exercices, notamment :

- La préparation d'une intervention
- La prise de poste de son engin
- La réalisation d'ouvrages simples à l'aide d'engins de TP : mini-engins, chargeuse, tombereau et compacteur

Puis en fonction de la spécialité choisie :

- La réalisation d'ouvrages complexes avec une pelle
- La réalisation d'ouvrages complexes avec une chargeuse pelleteuse
- La réalisation d'ouvrages avec une niveleuse
- La réalisation d'ouvrages avec une foreuse

Les blocs 1, 2 et 3 sont des blocs obligatoires. Ils sont complétés par un des blocs de spécialités : 4, 5, 6 ou 7 pour obtenir la certification.

#### **Bloc de compétence :**

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|--|--|
| <p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31131 - Réaliser des ouvrages complexes avec une chargeuse pelleteuse</p> | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Vérifier le fonctionnement de la chargeuse pelleteuse, de ses équipements et des organes de sécurité hors production<br/> Réaliser les opérations simples de maintenance et d'entretien<br/> Procéder au chargement et au déchargement de la chargeuse pelleteuse<br/> Manœuvrer la chargeuse pelleteuse hors production<br/> Adapter l'équipement de la chargeuse pelleteuse<br/> Réaliser des opérations d'approvisionnement, et de chargement<br/> Creuser tous types de tranchées avec l'équipement adapté<br/> Charger les déblais<br/> Manutentionner une charge<br/> Effectuer un remblaiement par couche<br/> Réaliser l'autocontrôle de son activité<br/> Rendre compte du déroulement de son intervention</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i><br/> Production attendue : La mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'une chargeuse pelleteuse pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée<br/> Modalités de réalisation : Épreuve pratique suivi d'un échange oral pour rendre compte de son intervention<br/> Évaluateur : formateur</p> <p><i>En VAE :</i><br/> Description de la mise en œuvre des activités nécessaires à la conduite d'une chargeuse pelleteuse pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p> |

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|--|--|
| <p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31131 - Réaliser des ouvrages simples à l'aide d'engins de TP : mini-engins, chargeuse, tombereau et compacteur</p> | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Procéder au chargement et au déchargement des engins<br/> Manœuvrer les engins hors production<br/> Adapter les équipements de l'engin<br/> Creuser une tranchée avec l'équipement adapté<br/> Réaliser des opérations d'approvisionnement et de chargement<br/> Adapter sa conduite à l'environnement de travail<br/> Décharger les matériaux<br/> Effectuer un remblaiement par couche<br/> Compacter de façon optimale<br/> Réaliser l'autocontrôle de son activité<br/> Rendre compte du déroulement de son intervention</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i><br/> Production attendue : La mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'engins pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée<br/> Modalités de réalisation : Épreuve pratique suivi d'un échange oral pour rendre compte de son intervention<br/> Évaluateur : formateur</p> <p><i>En VAE :</i><br/> Description de la mise en œuvre des activités nécessaires à la conduite d'engins pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p>          |
| <p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31131 - Réaliser des ouvrages avec une niveleuse</p>  | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Vérifier le fonctionnement de la niveleuse, de ses équipements et des organes de sécurité hors production<br/> Réaliser les opérations simples de maintenance et d'entretien<br/> Procéder au chargement et au déchargement de la niveleuse<br/> Manœuvrer la niveleuse en sécurité hors production<br/> Réaliser tous types de plateformes<br/> Réaliser des profils en long<br/> Réaliser des profilages complexes<br/> Réaliser l'autocontrôle de son activité<br/> Rendre compte du déroulement de son intervention</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i><br/> Production attendue : La mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'une niveleuse pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée<br/> Modalités de réalisation : Épreuve pratique suivi d'un échange oral pour rendre compte de son intervention<br/> Évaluateur : formateur</p> <p><i>En VAE :</i><br/> Description de la mise en œuvre des activités nécessaires à la conduite d'une niveleuse pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p> |

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION  |
|--|---|
| <p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31131 - Réaliser des ouvrages avec une foreuse</p>          | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Vérifier le fonctionnement de la foreuse, de ses équipements et des organes de sécurité hors production<br/> Réaliser les opérations simples de maintenance et d'entretien<br/> Procéder au chargement et au déchargement de la foreuse<br/> Charger et décharger les équipements de la foreuse<br/> Adapter les équipements et la technique de forage au travail demandé<br/> Manœuvrer la foreuse hors production<br/> Réaliser des opérations de forage<br/> Contrôler en continu les opérations de forage<br/> Adapter les paramètres de forage<br/> Rendre compte du déroulement de son intervention</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i><br/> Production attendue : La mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'une niveleuse pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée<br/> Modalités de réalisation : Épreuve pratique suivi d'un échange oral pour rendre compte de son intervention<br/> Évaluateur : formateur</p> <p><i>En VAE :</i><br/> Description de la mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'une niveleuse pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p> |
| <p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31131 - Participer à la préparation de son intervention</p> | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Identifier les caractéristiques de l'ouvrage à réaliser<br/> Identifier les conditions d'exécution de son intervention<br/> Préparer l'implantation de son ouvrage<br/> Identifier le marquage piquetage des réseaux<br/> Effectuer les calculs nécessaires à la réalisation de son ouvrage<br/> Organiser techniquement sa zone de travail<br/> Préparer la sécurisation du chantier et la mise en œuvre de la signalisation temporaire<br/> Établir ou compléter les documents nécessaires à la préparation et au suivi de son intervention</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i><br/> Production attendue : La participation à la constitution d'un dossier technique, à partir d'une situation réelle ou reconstituée suivi d'un oral<br/> Modalités de réalisation : Dossier individuel dans un temps imparti<br/> Évaluateur : formateur</p> <p><i>En VAE :</i><br/> Description d'une participation à la constitution d'un dossier technique + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p>   |

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION  |
|--|---|
| <p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 31131 - Réaliser des ouvrages complexes avec une pelle</p>                | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Procéder au chargement et au déchargement de la pelle<br/> Vérifier le fonctionnement de la pelle, de ses équipements et des organes de sécurité hors production<br/> Réaliser les opérations simples de maintenance et d'entretien<br/> Creuser tous types de tranchées avec l'équipement adapté<br/> Charger les déblais ou les matériaux<br/> Réaliser un terrassement en masse<br/> Réaliser des profilages complexes<br/> Manutentionner une charge<br/> Réaliser l'autocontrôle de son activité<br/> Rendre compte du déroulement de son intervention</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i> Production attendue : La mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'une pelle pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée<br/> Modalités de réalisation : Épreuve pratique suivi d'un échange oral pour rendre compte de son intervention<br/> Évaluateur : formateur<br/> <i>En VAE :</i> Description de la mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la conduite d'une pelle pour réaliser des ouvrages dans une situation de chantier réelle ou reconstituée + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p> |
| <p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 31131 - Prendre son poste et veiller au bon fonctionnement de l'engin</p> | <p><b>Compétences évaluées :</b><br/> Effectuer un contrôle visuel de l'environnement du chantier<br/> Vérifier la conformité des documents réglementaires<br/> Effectuer un contrôle visuel des organes et équipements de l'engin<br/> Vérifier le fonctionnement de l'engin et des organes de sécurité hors production<br/> Réaliser une opération simple de maintenance<br/> Effectuer le nettoyage régulier des organes et équipements de l'engin</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b><br/> <i>En formation initiale ou continue :</i><br/> Production attendue : La mise en œuvre pratique des activités nécessaires à la prise de poste et à la veille du bon fonctionnement de l'engin dans une situation de chantier réelle ou reconstituée suivi d'un oral<br/> Modalités de réalisation : Epreuve pratique<br/> Évaluateur : formateur<br/> <i>En VAE :</i><br/> Description de la mise en œuvre des activités nécessaires à la prise de poste et à la veille du bon fonctionnement de l'engin + dossier de preuves<br/> Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation de ce bloc de compétences</p>   |

Validité des composantes acquises : illimitée

|  |   |  |
|--|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | 1 représentant professionnel du secteur du collège employeur<br>1 représentant professionnel du secteur du collège salarié<br>2 représentants de l'organisme de formation<br>1 représentant de l'organisme certificateur |
| En contrat d'apprentissage                                       | X | 1 représentant professionnel du secteur du collège employeur<br>1 représentant professionnel du secteur du collège salarié<br>2 représentants de l'organisme de formation<br>1 représentant de l'organisme certificateur |
| Après un parcours de formation continue                          | X | 1 représentant professionnel du secteur du collège employeur<br>1 représentant professionnel du secteur du collège salarié<br>2 représentants de l'organisme de formation<br>1 représentant de l'organisme certificateur |
| En contrat de professionnalisation                               | X | 1 représentant professionnel du secteur du collège employeur<br>1 représentant professionnel du secteur du collège salarié<br>2 représentants de l'organisme de formation<br>1 représentant de l'organisme certificateur |
| Par candidature individuelle                                     | X |  |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2004                      | X | 1 représentant professionnel du secteur du collège employeur<br>1 représentant professionnel du secteur du collège salarié<br>2 représentants de l'organisme de formation<br>1 représentant de l'organisme certificateur |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS  | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|---|-------------------------------------|
| Certifications reconnues en équivalence :<br>Liens avec d'autres certifications Non | Non                                 |
| Autres certifications :<br>Non  |                                     |

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Conducteur d'engins de travaux publics" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 07 août 2023.

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural" avec effet au 10 avril 2012, jusqu'au 5 mars 2018.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau V, sous l'intitulé "Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2012.

Arrêté du 21 juin 2001 publié au Journal Officiel du 29 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : modification du nom de l'organisme : Lycée agricole de Chatillon sur Seine - CFPPA de la Barotte.

Arrêté du 21 février 2001 publié au Journal Officiel du 28 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural'.

Arrêté du 27 juin 1994 publié au Journal Officiel du 16 juillet 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 23 août 1990 publié au Journal Officiel du 15 septembre 1990 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme pratique de conduite d'engins de travaux publics et de travaux agricoles : spécialités pelle hydraulique, bouteur, chargeur, tracto-chargeur, niveleuse', délivré par le CFPPA de la Barotte.

### **Pour plus d'informations**

#### **Statistiques :**

52 certifications délivrées en 2017 pour 65 candidats présentés, 80 % de taux de réussite, 74% d'insertion dans le métier visé par la certification.

Entre 2015 et 2017, 151 certifications délivrées.

#### **Autres sources d'information :**

CFPPA de la Barotte - 03/80/91/53/03

[www.labarotte.fr](http://www.labarotte.fr)

[www.cfa-tp-bourgogne.com](http://www.cfa-tp-bourgogne.com)

[www.frtpbourgogne.com](http://www.frtpbourgogne.com)

[Site Internet](#)

[Site Internet](#)

[site internet](#)

#### **Lieu(x) de certification :**

: Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or ( 21) [Chatillon sur Seine]

Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (E.P.L.E.F.P.A) La Barotte (Haute Côte-d'Or) - Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) La Barotte - Haute Côte-d'Or : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or ( 21) [Châtillon sur Seine ( La Barotte)]

CFPPA de la Barotte, Route de Langres, 21400 CHATILLON SUR SEINE

#### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

CFPPA de la Barotte, Route de Langres, 21400 CHATILLON SUR SEINE

#### **Historique de la certification :**

Le Titre de conducteur d'engins de travaux publics et génie rural (CETPGR) a été homologué pour la première fois le 15/09/1990 alors que le centre de la Barotte justifiait de 22 années d'expérience dans la formation de conducteurs d'engins de travaux publics. L'initiative a été conjointe au centre et à la profession. La dénomination à cette date était « diplôme pratique de conduite d'engins de travaux publics et de travaux agricoles ». L'homologation a été, à nouveau, accordée, sous la même dénomination, le 27/06/1994 puis le 25/10/1997. Le champ d'actions des conducteurs formés étant plus vaste que les seuls travaux publics et agricoles, la dénomination est devenue au renouvellement du 29/06/2001, titre homologué de « conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural ». De sa création à ses successifs renouvellements, ce titre à toujours fait l'objet d'évolutions pour tenir compte du contexte interne et externe au centre, notamment lors de la mise en place de la recommandation CACES, renforçant les aspects liés à la conduite en sécurité. Ce nouveau dépôt prend en compte les évolutions liées à la réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

**Certification précédente :** Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural